

Le Contrat de Canal est une démarche novatrice qui a pour but d'intégrer dans une réflexion globale tous les enjeux propres au canal (économiques, environnementaux, de sécurité des biens et des personnes...). L'objectif : un projet de territoire partagé et en lien avec tous les acteurs locaux...

Depuis plusieurs années, l'Union Européenne est devenue un partenaire financier incontournable pour la réalisation de nos travaux d'investissement.



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural

Projets financés avec le concours de l'Union Européenne et le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

## LE BILAN DU CONTRAT DE CANAL

Le 5 février 2019 s'est déroulé le comité de pilotage qui a permis de clore le bilan et l'évaluation de la démarche Contrat de Canal conduits par les bureaux d'étude OTEIS et CONTRECHAMP. Ce bilan confié par l'Agence de l'eau et le Conseil Régional PACA a permis de faire ressortir plusieurs points forts de la démarche, mis en avant ci-dessous :

- Le Contrat de canal de l'Isle c'est 32 opérations pour 7,8 millions d'euros d'investissements, dont plus de 97% en travaux.
- 80% des actions prévues initialement ont été réalisées, pour un investissement financier supérieur à celui initialement prévu.
- Les travaux ont principalement porté sur les opérations de modernisation de la desserte sur les secteurs de l'Arrousaire et de Caramède, secondairement sur de la régulation et du cuvelage,
- 2,9 millions de m<sup>3</sup> économiques d'eau ont été collectivement affectés à l'alimentation des milieux naturels en Durance.
- L'exutoire du canal de l'Isle a été déplacé permettant de réduire son impact sur la qualité de l'eau des Sorgues,
- Plus de produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des filloles depuis 2016,
- Le développement d'activités de sensibilisation à l'environnement et aux canaux avec 4800 enfants venus visiter les ouvrages du canal de l'Isle et de Carpentras entre 2010 et 2016
- Le développement des coopérations avec la collectivité sur les documents d'urbanisme, les consultations pour les permis de construire...

Malgré la réelle plus value de cet outil de Contrat pour le canal et son territoire, beaucoup reste encore à faire. Le bilan a mis en évidence la nécessité de plus de transparence dans la justification des opérations et sur les impacts de la modernisation des réseaux. La question des économies d'eau et leur devenir est également perçue comme opaque et requiert plus d'explications.

Le canal de l'Isle a encore de nombreuses opérations à réaliser mais les incertitudes sur les possibilités de financement des travaux par les fonds européens et par l'Agence de l'eau nous empêchant de nous projeter sur 2019 et 2020. En parallèle, nous souhaitons maintenir la dynamique territoriale engagée depuis plus de 10 ans. 2019 sera donc une année de transition pour le Contrat qui restera, sous une forme encore à définir.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les documents relatifs aux bilans en ligne sur [www.canal-isle.fr](http://www.canal-isle.fr).



### FIN DE LA MODERNISATION DU SECTEUR CARAMÈDE LES OUPILLES

C'est cet hiver que nous avons fini la modernisation de la desserte sur le secteur des Oupilles à Roblon. Après la création d'une station de pompage équipée de 3 pompes de 37 l/s hiver 2017-2018 et la pose de bornes pression sur la branche Ouest, nous avons équipé cette année la branche Est, chemin de la Fourmillière. Pour la saison 2019, ce seront donc 75 ha qui seront équipés pour l'arrosage pression, en lieu et place de l'arrosage basse pression pratiqué jusqu'alors.

### BUSAGE DE LA FILLOLE 38

Dans un état fortement dégradé et présentant des fuites à de nombreux endroits, il apparaissait urgent de sécuriser la fillole 38. Ce sera chose faite cet hiver. Grâce au financement du Conseil Départemental, nous avons été en mesure de sécuriser et buser les 450 premiers mètres de la fillole. Cet ouvrage indispensable pour alimenter le secteur sous pression de Pomme à Chateaurneur de Gadaigne fait aujourd'hui l'objet d'un programme pluriannuel de travaux afin de prioriser les secteurs où nous devons intervenir en vue de maintenir le bon écoulement et la desserte en eau de nos propriétaires membres.

### MODERNISATION DE L'ANCIENNE FILLOLE 9 SECTEUR CARAMÈDE

Ce petit secteur de 20 ha constituait un îlot de desserte en basse pression entouré de secteurs pression. Cet hiver, grâce au cofinancement de l'Union Européenne (fonds FEADER), de l'Agence de l'Eau et du Département, nous avons pu réaliser le passage en pression de cette branche du réseau. Ce sont donc aujourd'hui 17 branchements pression aménagés par la station de pompage de Moutillon qui remplacent la desserte gravitaire initialement utilisée



## Le canal en pratique



**De nouveaux horaires d'ouverture au public :  
Les horaires d'accueil au public changent, pour en savoir plus vous reporter au dos de la plaquette**

**Prélevement**  
Ceux qui souhaitent passer au prélevement par virement peuvent passer au siège du canal munis d'un RIB pour se faire enregistrer pour l'exercice 2020. N'oubliez pas de nous prévenir en cas de mise à jour de vos coordonnées bancaires.

**Intervention inutile**  
Confronté à de nombreux déplacements pour interventions inutiles sur différents branchements, le conseil syndical a décidé de se pencher sur l'évaluation du montant des interventions inutiles. L'objectif : fixer un juste tarif pour ces interventions et l'appliquer à partir de 2020.

**Pour mémoire**  
Il est toujours indispensable, dans le cadre du bon fonctionnement de notre structure de s'assurer des points suivants :

- Afin de pouvoir envoyer la facture au bon destinataire, vous devez nous informer de la vente ou division de votre parcelle, en vous rendant dans nos locaux avec l'acte notarié
- Le notaire doit informer l'acheteur lors de tout acte de division ou de mutation de parcelle de la présence des réseaux du canal de l'Isle
- Tous travaux réalisés sur une parcelle du périmètre du canal doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en bonne et due forme auprès de l'ASCO



Pour toute information, renseignement ou pour simplement mieux connaître le canal, une seule adresse : [www.canal-isle.fr](http://www.canal-isle.fr)

LE MOT DE PIERRE BARBANSOIN,  
PRÉSIDENT DU CANAL :



Les saisons se suivent et ne se ressemblent pas. Ainsi, la saison 2018, elle, aura été celle d'une année à la pluviométrie exceptionnelle, accompagnée également de fortes températures. Cette saison suit deux années d'extrême sécheresse, 2016 et 2017, qui ont permis de rappeler et démontrer toute l'utilité de nos ouvrages sur le territoire et de la chaîne hydroélectrique de la Durance dont nous dépendons, depuis Serre Pongon jusqu'à Mallemort pour faire face au manque d'eau.

Cette année a également été celle d'une réflexion sur le prix de l'eau. En effet, il est revenu la lourde tâche au conseil syndical d'équilibrer les dépenses et les recettes au plus juste, pour permettre au canal de fonctionner, sans passer pour autant sur le prix de l'eau. En effet, pour ne pas pénaliser les agriculteurs en activité, pour qui l'eau est un élément indispensable à la viabilité de leurs exploitations, le conseil a fait le choix de ne pas toucher au prix du m<sup>3</sup> consommé.

Nous terminons aussi le bilan de la démarche de Contrat de Canal engagé depuis 2012 sur notre structure. Ce bilan est positif. Il a mis en évidence un véritable intérêt de nos partenaires Institutionnels pour toutes les opérations concernant le canal et a constitué un véritable « plus » pour notre structure. Il nous reviendra en 2019, dans un contexte financier incertain de nous interroger sur la manière dont nous pourrions poursuivre ce Contrat pour les années à venir.

Ces années à venir seront en effet cruciales. Face aux effets du changement climatique, la ressource en eau est plus que jamais au centre de tous les enjeux. Nous intervenons à notre niveau, sur cet outil de travail partagé qu'est le canal, en veillant tous les jours à ce qu'il soit le plus performant et efficace possible.

Bonne saison d'irrigation 2019 donc !



DES RENSEIGNEMENTS ? DES INFORMATIONS ?  
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

### ASCO du canal de l'Isle

ZA Les Ferrailles n°30  
84 800 L'Isle sur Sorgue  
Tel : 04 90 38 00 69  
www.canal-isle.fr  
infos@canal-isle.fr

Nos bureaux sont ouverts au public les :

Lundi, Mardi, Jeudi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h15  
mercredi et vendredi  
de 8h30 à 12h00

Pour le Contrat de Canal :  
Pascal AUZIER : pascal.auzier.ccanal@orange.fr

### COMITÉ DE RÉDACTION :



### PARTENAIRES FINANCIERS DES OPÉRATIONS :



# BULLETIN D'INFORMATION



2019

